



APPEL AUX ENTREPRISES INTERESSEES

Evaluation des besoins de crèches dans les entreprises genevoises Sises à la zone industrielle de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA)¹

Résultats attendus : Réaliser une crèche interentreprises dans la ZIMEYSA en 2005

Contexte

La pénurie de crèches est si importante dans les cantons romands et en particulier le canton de Genève que les entreprises qui emploient un grand nombre de femmes voient un intérêt à la création de crèches d'entreprises. En effet, certaines se trouvent, par exemple, confrontées à ce problème après avoir investi dans le congé maternité de leurs employées. Et comme chacun sait, cette pénurie constitue un des freins les plus remarquables, tant à la reprise de l'activité professionnelle de la femme qui a un ou des enfants, qu'à l'exercice cohérent d'une activité professionnelle.

La ZIMEYSA est la zone industrielle la plus importante du canton de Genève. Elle présente l'inconvénient d'être très éloignée des services collectifs. Les milieux économiques, comme l'USAM par exemple, considèrent que les crèches deviennent une priorité. Les actes des assises genevoises de la petite enfance recommandent la création de telles institutions y compris en milieu de travail. L'ouverture d'une crèche à la ZIMEYSA participera au développement économique des communes proches et des entreprises bénéficiaires. Ce projet répond ainsi à un besoin particulièrement évident.

La Confédération peut accorder depuis 2003 une subvention à l'ouverture de la crèche sous certaines conditions (cf. <http://www.ofas.admin.ch>). Malgré ces fonds de la Confédération, toute la phase préparatoire à la réalisation, à savoir, la planification et l'aide à la décision sont des étapes primordiales afin d'aboutir l'ouverture d'une crèche interentreprises. Le Bureau fédéral de l'égalité, nous a accordé une aide financière selon la Loi sur l'égalité pour l'évaluation des besoins à la ZIMEYSA.

Le projet vise à établir une concertation entre les entreprises et les collectivités publiques afin de permettre aux collaborateurs et collaboratrices de la ZIMEYSA de bénéficier d'une structure d'un service de garde d'enfants de 0 à 4 ans.

Depuis plus de deux ans, l'ARCE offre des services aux entreprises lémaniques :

- Conseils à la création de crèches d'entreprises : de l'étape préparatoire à la réalisation
- Plate-forme d'échanges et d'expériences pour les membres
- Support et aide à la gestion de la crèche
- Coordination des places de crèche
- Permanence téléphonique : Information, orientation et conseils pour les parents des entreprises membres sur les modes de garde

Des entreprises comme SERONO ou le CREDIT SUISSE GROUP font partie des membres fondateurs de l'ARCE. Depuis, dix entreprises ont fait appel à nous pour bénéficier de nos conseils.

¹ Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes soutient le projet au moyen des aides financières prévues dans la loi sur l'égalité.

